

A2H CONSULTING

Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 500 €

Siège social :
164 rue de Courcelles
75017 PARIS

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 15 décembre,

L'associé unique, Madame Alexandrine RIPAUD BOUCHERAT, représentant l'intégralité du capital social de la société A2H CONSULTING, suivant l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Modification de l'objet social
- Modification des statuts
- Pouvoirs pour les formalités

A pris les décisions suivantes :

Première Décision

L'associé unique décide de modifier l'objet social qui sera désormais rédigé comme suit :
« Activité professionnelle de conseil, assistance, et pilotage de la gestion de l'environnement de travail des entreprises, et dans le domaine des achats d'entreprises non rattachés à la production, transaction sur immeubles et fonds de commerce »

Le reste de l'article reste inchangé.

Deuxième décision

L'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 – OBJET SOCIAL

Activité professionnelle de conseil, assistance, et pilotage de la gestion de l'environnement de travail des entreprises, et dans le domaine des achats d'entreprises non rattachés à la production, transaction sur immeubles et fonds de commerce.

De façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

Troisième Décision

L'Associé unique donne tous pouvoirs à DNF CONSEILS ASSOCIES, 37 rue Brochant 75017 PARIS, prestataire chargé d'effectuer les formalités légales auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions adoptées pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités partout où besoin en sera.

Fait à Paris, le 15.12.2025
L'associé unique,

Signé par :

3D9FFB97F280497...